Juin 2020

# Campugnan 20

Bulletin Municipal

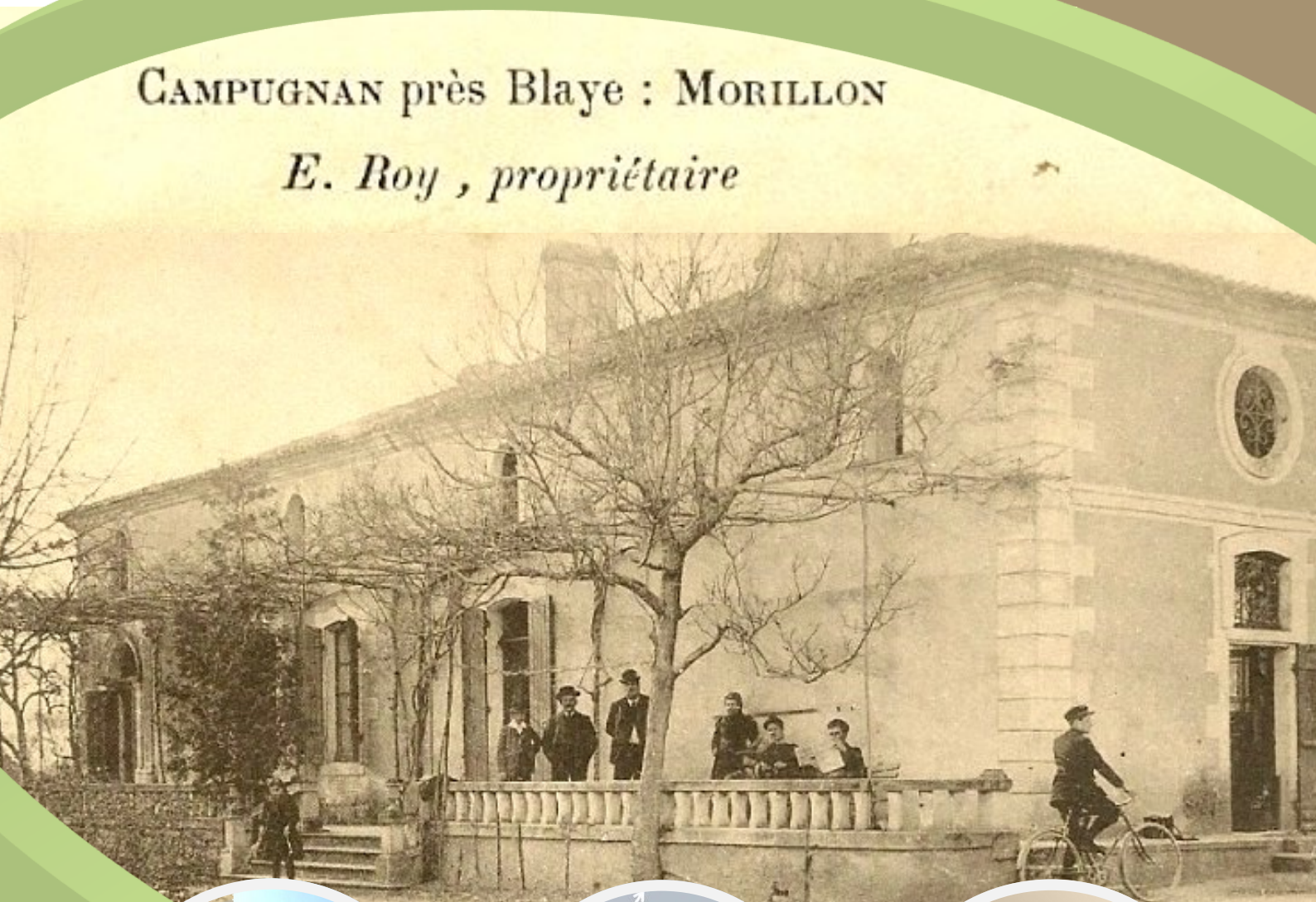

P.4
Vos nouveaux élus

P.6
Budget Communal

P.13
Saurez-vous reconnaître vos élus

# Editorial

## Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans cette édition une présentation de votre nouvelle équipe municipale. Certaines têtes vous seront peut-être familières et ont été complétées par de nouveaux venus qui sont prêts à s'investir pour le bien-être de la Commune.

Le jeu **Saurez-vous reconnaître vos élus,** est une façon informelle de faire connaissance avec eux; nous comptons sur votre participation! Tout le monde peut jouer et tenter de gagner un des trois lots offerts par la municipalité.

La période si particulière que nous venons de vivre a grandement bouleversé nos habitudes et nous repartons doucement vers un fonctionnement normal. Les enfants ont repris le chemin de l'école et le pays continue son déconfinement. Il faut bien sûr rester prudents sur les gestes barrières mais la reconstruction va devoir commencer. Face à ce fléau, vous avez pu démontrer l' esprit de cohésion, d'entraide et de responsabilité qui caractérise nos communes rurales et qui en fait une part de son charme. Je vous en félicite.

Le Maire

Gilles LAE

Dans cette édition, retrouvez également les grands axes du budget communal, qui a pu être voté avant les élections et le confinement. Nous espérons que les projets actuellement en pause puisse reprendre dans les meilleurs délais. Je vous souhaite un bel été, et encore plus aujourd'hui, la santé pour vous et vos proches.

P. 04 Vos nouveaux élus

P. 06 Budget communal

P. 07 Coup d'œil sur…

P. 08 Les cousins haïtiens

P. 10 Pendant ce temps..

P. 12 Communication numérique

P. 13 Jeu de l'été

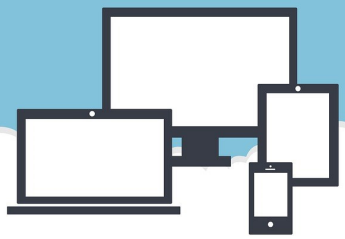

**Suivez l'actualité de votre commune sur la toile :**

**www.campugnan**.fr

Et la page facebook
@Commune de Campugnan

# Élections municipales
## Vos nouveaux élus

### Gilles LAÉ
Maire

**Retraité, 63 ans.**

Conseiller communautaire.
Président toutes commissions.

### Jean-Louis ROCHET
1er Adjoint

**Retraité de la fonction publique, 74 ans.**

Conseiller communautaire suppléant.

**Bâtiments,** Intempéries, salle des fêtes, PLUi, Finances, Cimetière, Sécurité publique.

### Nathalie GICQUAIRE
2ème Adjoint

**Secrétaire comptable, 61 ans.**
Déléguée SDEEG
*(Syndicat Dep. d'Énergie Électrique de la Gironde)*

**Voirie/réseaux,** Intempéries, salle des fêtes, PLUi, Finances, Sécurité publique, Vie associative.

### Armelle PAS
3ème Adjoint

**Retraitée de l'aéronautique, 64 ans.**

**Urbanisme/PLUi,** Intempéries, salle des fêtes, Finances, Sécurité publique.

## Nathalie BOSCQ

**Psycho-sociologue, 64 ans.**
Déléguée SIES *(Syndicat des Lycées et Collèges)*.
Urbanisme, Environnement, Vie scolaire et périscolaire, Vie associative et fêtes publiques, Sécurité publique.

## Laura GACHET

**Fleuriste, 36 ans.**
Déléguée suppléante SIEB
*(Syndicat Intercommunal d'Électrification du Blayais)*
Urbanisme, Environnement, Sécurité publique.

## Jean-Christophe MADO

**Commercial, 45 ans.**
Délégué suppléant SIES *(Syndicat des Lycées et Collèges)*.
Vie associative et fêtes publiques, Sécurité publique.

## Patrick PAILLÉ

**Responsable technique, 57 ans.**
Délégué suppléant SIEB
*(Syndicat Intercommunal d'Électrification du Blayais)*
Bâtiments, Urbanisme, Environnement, Sécurité publique.

## Ludovic PIETRZAK

**Technicien, 35 ans.**
Délégué SIES *(Syndicat des Lycées et Collèges)*.
Vie scolaire et périscolaire, Vie associative et fêtes publiques, Bâtiments, Sécurité publique.

## Laurence TAVERNIER

**Viticultrice, 54 ans.**
Déléguée SIEB *(Syndicat Intercommunal d'Électrification du Blayais)*
Voirie et réseaux, Sécurité publique.

## Alain TOURNOUD

**Retraité de l'industrie pétrolière, 70 ans.**
Délégué SIEB *(Syndicat Intercommunal d'Électrification du Blayais)*
Voirie et réseaux, Bâtiments, Sécurité publique.

# Budget Communal

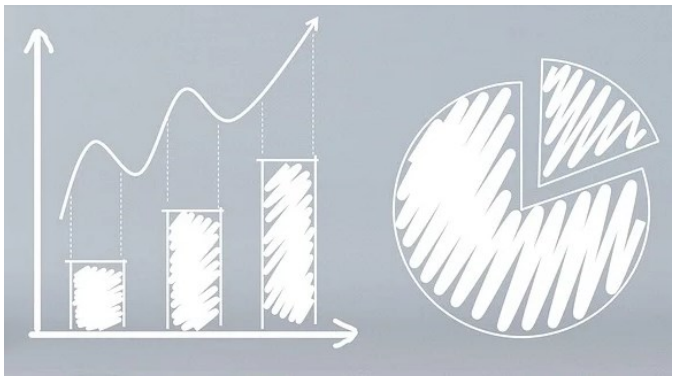

## Impôts locaux

Taxe d'habitation **17 %**
Taxe foncière (bâti) **21.50 %**
Taxe foncière (non bâti) **49 %**

Le budget communal 2020 a été voté avant les élections municipales, début mars. Les projets ont été mis en pause durant le confinement ; les entreprises étant également à l'arrêt.

Nous attendons le retour de toutes les demandes de subventions faites auprès de l'État et du Département de la Gironde pour lancer les derniers projets.

## Voirie

- Réparation d'une canalisation sous chaussée dans le Bourg, qui causait des inondations de la voirie chaque hiver.
- Réfection complète* de la route de *Talibert* jusqu'aux 6 *chemins.*

**Une portion de route étant mitoyenne avec la Commune de Générac, nous attendons son feu vert pour le lancement des travaux.*

## Bâtiments

- Une majeure partie des crédits alloués aux bâtiments cette année est un reliquat 2019 de travaux non achevés.
- En nouveaux travaux, il est prévu la réfection de la toiture du garage municipal (côté salle des fêtes) et la création d'une dalle en béton pour pouvoir ranger du matériel.
- Nous avons également dû faire poser un rideau métallique à la salle des fêtes sur les portes principales et condamner aux maximum les accès extérieurs afin de stopper le vandalisme et les intrusions répétées dans la salle des fêtes pour « se mettre au chaud ».

## Éclairage public

Comme chaque année, une enveloppe de 4 000.00 € est destinée à l'optimisation du parc d'éclairage public. Ce qui équivaut à remplacer en moyenne 7 foyers lumineux.

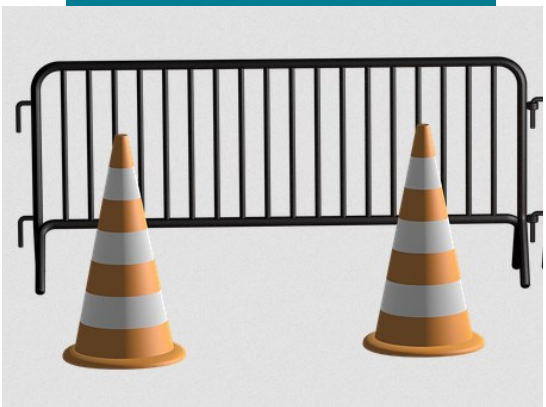

## Cimetière

Comme expliqué dans le dernier bulletin municipal, nous venons d'achever une procédure de Reprise et Régularisation des tombes en Terrain Commun (RRTC). A compter du 2 mai 2020, plusieurs sépultures, soit abandonnées, soit non régularisées, ont été reprises par la Commune.

Il a ensuite été voté l'agrandissement du cimetière, obligatoire car actuellement saturé. Ce sera un gros poste de dépenses sur les deux prochaines années.

# Un coup d'œil sur ...

## La crise sanitaire
### Liée au Covid 19

L'actualité de ces derniers mois a été centrée autour de cette crise sanitaire liée au Covid-19 que nous avons tous subi, ; nous reviendrons donc brièvement dessus.

Nous avons essayé de maintenir une continuité de services, en maintenant un service minimum mais comme beaucoup, tout à fonctionné au ralenti.

Nous vous remercions pour votre patience et compréhension face aux mesures souvent prises « en dernière minute » et pour faire face de façon réactive aux mesures ministérielles.

Du point de vue des masques grands publics, la Communauté de Blaye a associé les communes à une commande groupée, ce qui a donné lieu à une première distribution de masques tissus.

C'est ensuite à l'initiative de la Commune que des masques chirurgicaux vous ont été mis à disposition.

L'école a ré-ouvert ses portes à tous le lundi 22 juin, à la demande du Ministre de l'Éducation. Une surveillance accrue des gestes barrières et des mesures sanitaires, déjà en place le 12 mai 2020 s'est poursuivie.

Nous vous invitons à maintenir toutes les mesures barrières nécessaires pour votre protection et celle des autres personnes durant les prochaines semaines voire les prochains mois.

## Cérémonies privées

Depuis le 2 juin 2020, les Mairies peuvent de nouveau célébrer PACS et Mariages. Toutefois, le nombre de personnes admises dans l'assemblée dépend de la taille des salles des mariages et de la possibilité de faire respecter une distance d'1m entre chaque personne.*

Pour ce qui est des salles des fêtes, un certains flou plane encore. En effet, rien n'est stipulé pour les locations privées. Les manifestations en revanche peuvent être organisées dans les ERP, sous réserve de conditions strictes d'accueil. Les soirées dansantes, buvettes, buffets, etc.. sont pour l'instant toujours interdits.

**Nous attendons chaque jour de nouvelles directives, mais au moment de la rédaction de cet article, il en est ainsi. Consulter le site service-public.fr pour plus de renseignements.*

## Agents communaux

Pour faire face à un départ en retraite au 1er janvier 2021 et un changement professionnel pour la rentrée de septembre 2020, nous avons procédé au recrutement d'un nouveau Responsable cantine et d'une ATSEM.

Les deux phases de recrutement nous ont amené beaucoup de candidatures et certaines très intéressantes.

# Campugnan
## Et les cousins haïtiens

### La conquête de Saint-Domingue pour Pierre D'ANGLADE et sa famille

La partie occidentale de l'Île de St-Domingue est colonisée dès le milieu du XVIIème siècle. Elle est devenue colonie française en 1697.

A cette époque, Pierre D'ANGLADE, né à Campugnan le 1er février 1685 au lieudit Pinet, fils de Pierre D'ANGLADE, Maître Galocher et Jeanne MÉRIOCHEAU, part pour St-Domingue. Il s'y marie en 1715 avec Jeanne BOUVET. De ce mariage naîtront 2 enfants, Jeanne et Françoise. Pierre s'installe aux Côtes-de-Fer comme habitant sucrier et développe son exploitation. Le décès prématuré de son épouse le pousse à rentrer en 1727 à Bordeaux où il épouse Catherine PAILLET.
Ils reviennent à St Domingue en 1728 et auront ensemble sept autres enfants. Les descendants (Comme en France) s'appelleront tantôt « D'ANGLADE », tantôt « ANGLADE ».

L'exploitation sucrière de St DOMINGUE prend de l'ampleur et passe à 40 000 tonnes produites et 110 000 esclaves ; Pierre d'ANGLADE est un des principaux colons et exploitant de l'ile.

Sa première fille, Françoise, se marie à Bordeaux avec Jean-Guillaume LOZES et revient s'installer avec sa famille à St Domingue.

De son second mariage, Marie épouse Moïse Jourdain Balthasar Gressier (Conseiller à Port-au-Prince).

Parmi ses fils, quatre sont planteurs et deux sont militaires également.

Jean Baptiste devient Capitaine des dragons mulâtres fut envoyé à Versailles pour ses études puis revient à St Domingue avec son épouse.

Les 9 enfants de Pierre D'ANGLADE auront 26 enfants connus.

*Cet article est un condensé de celui proposé par Jacques LORTEAU, Adhérent CGSS (Cercle Généalogique Sud-Saintonge) et dont l'intégralité est à retrouver sur le site de Campugnan.*

***Il traite de la famille « D'ANGLADE » ou « ANGLADE » au fil du temps qui compte certaines personnalités connues et dont l'ancêtre n'est autre qu'un Campugnanais Maître galocher.***

### La révolution et l'exil de la famille D'ANGLADE

Alors que le nombre d'esclaves atteint déjà 200 000 personnes en 1760, ce nombre ne cesse de croitre et en 1789 la société comprend 32 000 blancs, 28 000 personnes « de couleur » libres et 500 000 esclaves.

En 1791, une révolte des noirs débute et plus de 1 000 blancs sont égorgés. En 1794 la Convention étend l'abolition de l'esclavage à toutes les colonies françaises. Toussaint Louverture, à l'origine des révoltes de 1791 prend le poste de gouverneur en 1795. Il défiera Bonaparte ce qui lui vaudra d'être arrêté et envoyé en France où il mourra en 1803. L'insurrection repart néanmoins en 1803 et Jean-Jacques DESSALINES proclame l'indépendance de la République le 1er janvier 1804 ; Indépendance non reconnue par la France. L'armée et une partie des créoles évacuent l'île avant que DESSALINE fasse massacrer la population blanche restée sur l'île dont quelques membres de la famille D'ANGLADE. Il ne reste sur l'île que les descendants de couleur de la famille.

Les blancs quant à eux partent en Louisiane devenue américaine, à Cuba et en Jamaïque. Ils seront contraints de quitter ces deux états et rejoindront la Nouvelle-Orléans ou ils représentent à l'époque la moitié de la population.

Compte-tenu de ses alliances, la famille D'ANGLADE était probablement royaliste et alliée des Anglais, ce qui explique certaines destinations choisies par les héritiers.

**Jean-Baptiste, fils de Pierre,** était capitaine de l'infanterie britannique. Sa descendance, très nombreuse est la plus connue et est en grande partie noble ou alliée avec des familles nobles françaises, **bien loin de son grand-père galocher de Campugnan**. Il meurt en Jamaïque en 1814.

Son petit-fils, Adolphe Jean Baptiste d'Allard, est confié pendant les assassinats de 1803 à la servante de sa mère mourante. Recueilli sur un bateau par le capitaine Lewis, celui-ci le ramènera à New York et l'élèvera parmi ses enfants.
Lorsque Jean-Baptiste apprend une dizaine d'années plus tard que son petit-fils a survécu au massacre, il le fait venir à la Jamaïque

## La descendance Française

Les descendants en France ont continué à faire des mariages avec des nobles et militaires. Amélie de Peyrac se marie en 1815 avec Francis Fuller, Général et Gouverneur de la Jamaïque. Leur fille Marie Amélie, se marie en 1859 avec le peintre Horace VERNET et sa sœur, Hortense, en 1848 avec Louis de Sèze, petit-fils de Romain le défenseur avocat de Louis XVI.

## La descendance Haïtienne.

Un édit royal de 1776 interdisait aux enfants nés de la relation entre les blancs et les personnes de couleur de porter le nom de leur père. Cette interdiction n'a été que partiellement suivie c'est pourquoi on trouve toujours aujourd'hui des personnes sur place portant le nom D'ANGLADE.
**Plusieurs ANGLADE ont émigré au Québec** pour des raisons politiques où ils ne sont qu'une centaine. Ils sont pourtant une des plus importantes communautés immigrantes.

*Certains termes employés dans cet article sont ceux utilisés dans les documents d'archives et ne sont plus courants aujourd'hui.*

## Quelques ANGLADE notables récents.

**Georges ANGLADE**, né le 18 juillet 1944 à Port-au-Prince est un géographe, homme politique et écrivain haïtien. Opposant à la famille DUVALIER (à la tête d'Haïti) il s'est exilé au Québec à plusieurs reprises pour convictions politiques. Dans les années 1990 il est conseiller et ministre des travaux publics dans les gouvernements de Jean-Bertrand ARISTIDE et René Préval. Il est mort en 2010 avec son épouse lors des tremblements de terre qui ont frappé Haïti.

**Dominique ANGLADE**, sa fille, née à Montréal le 31 janvier 1974 est une femme politique et d'affaire Québécoise. En 2015, elle est candidate pour le Parti Libéral du Québec. Elle est élue députée de la circonscription Saint-Henri-Saint-Anne le 9/11/2015.
Le 28 janvier 2016 elle est assermentée Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Ministre responsable de la Stratégie numérique au sein du gouvernement de Philippe Couillard.

**Édouard ANGLADE**, né à Haïti en 1944 arrive au Québec en 1964. Il est le premier policier noir de Montréal. Sa carrière de policier sera marquée par les conflits raciaux liés à sa couleur de peau. Il remporte en 1988 le premier procès pour harcèlement racial de l'histoire du Canada contre la communauté urbaine de Montréal.

**Retrouvez l'intégralité de l'article de Jacques LORTEAU sur le site www.campugnan.fr**

# Pendant ce temps...

**... sur Campugnan !**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le PCLE (PhotoClub de l'Estuaire) avec une exposition et des photos consacrées au thème de la fête. Le dévernissage de cette exposition était prévu le 19 mars 2020 mais a dû être annulé au vu du confinement et la crise sanitaire liés au Covid-19.

Nous avons invité le PCLE à revenir exposer les photos de leurs adhérents dès qu'ils le voudraient, avec un autre thème en préparation. Cette fois-ci, nous reprogrammerons un dévernissage afin de vous présenter les photographes.

La cérémonie s'est déroulée à huis clos cette année. Seul Monsieur le Maire, accompagné du porte-drapeau du Comité du Souvenir Français, Mr WERLE, étaient présents pour déposer une gerbe fleurie et honorer nos soldats.

*A « la sauce » des parents* réitère sa performance en proposant le loto des enfants. Ici, pas de jambon, panier garni ou autre lots de vin. Quand on crie « QUINNE ! », c'est pour un bon pour de l'accrobranche, des jouets ou un overboard!

Devenue une tradition dans la petite classe, les galettes des roi sont minutieusement préparées par nos pâtissiers en herbe. De la confection à la dégustation, ils sont toujours très concentrés.

**Cette section sera peu garnie en cette année 2020 très particulière. Toutes les manifestations ayant été stoppées au 17 mars, nous vous partageons des évènements qui s'étaient tenus avant l'interdiction et fermeture de la salle des fêtes.**

# Et si on cultivait l'avenir?

**Exposition consacrée à la permaculture du 7 au 20 février 2020**

Une exposition liée à la permaculture s'est tenue à la Mairie pendant 15 jours. Organisée par « Et si on culivait l'avenir? », jeune association qui tente par des actions comme celle-ci ou encore des ateliers pédagogiques à la ferme, de sensibiliser le grand public au concept de permaculture .

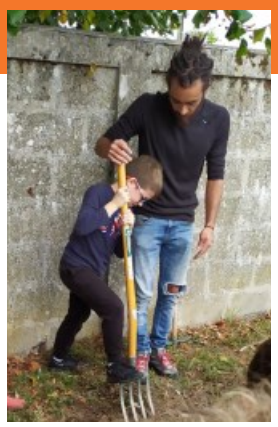

L'association ***Et si on cultivait l'avenir?*** est présidée par un ancien élève de l'école, Nicolas BLANCHET. Celui-ci a initié les écoliers à la permaculture en les accompagnant dans la création d'un potager le long de la murette de l'école. Les enfants ont appris la préparation du terrain, le désherbage manuel.

La première graine du potager a été posée en octobre. Le confinement aura un peu tout mis en pause mais nous espérons qu'ils puissent reprendre leur activité jardinage en septembre.

Nicolas leur a expliqué comment aérer la terre pour la rendre plus accueillante aux graines et plantations mais aussi pourquoi des vers de terre sont utiles au potager.

L'association organise des ateliers pour les enfants sur le site de la ferme de Gaudry, à Marsas (33), dont la propriétaire est le deuxième membre fondateur de l'association. **Toutes les infos sont à retrouver sur la page facebook de l'association**.

# Peintre Dessinateur Photographe...

# Venez exposer !

La salle du Conseil Municipal est équipée de cimaises, prêtes à recevoir vos œuvres! Pendant une durée de trois semaines, vous pouvez laisser les visiteurs admirer vos réalisations!

**Pour exposer à la Mairie, contactez le secrétariat au 05 57 64 71 74 ou par mail : mairie.campugnan@wanadoo.fr**

# Communication numérique

## Le site internet de la Commune

**www.campugnan.fr**

Le site est mis à jour chaque semaine pour vous informer au maximum. Face à la règlementation du RGPD (Règlement Général sur la Protection de Données), nous ne mettrons plus de données relatives aux entreprises, artisans, viticulteurs, associations, sans accord écrit, en dehors du nom de l'organisme.

Nous récoltons ainsi votre accord et les informations que vous souhaitez divulguer. Si vous n'êtes pas encore référencé sur le site, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour obtenir votre formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public.fr

Grace au site Service-public.fr, vous pouvez désormais demander votre copie d'acte en ligne. Nous la recevons directement via le portail et y répondons aussitôt. Vous recevez ensuite votre copie par courrier. C'est rapide, facile et écologique !

Le portail fonctionne également pour le recensement militaire, déclarer un emménagement ou déménagement, demander son inscription sur les listes électorales, etc…

D'un point de vue plus large, ce site est officiel et mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la législation. Les informations qu'il contient sont fiables.

Avec des infos actualisées fréquemment, la page vous permet d'être avertis rapidement des actualités de la Commune. Vous pouvez également interagir avec nous sur des faits et publications, ou encore nous contacter via la messagerie. N'hésitez-pas!

**@Commune de Campugnan**

*325 abonnés sur la page.*

Le blog de Campugnan a tiré sa révérence. Il est remplacé par un site internet officiel.

**www.campugnan.fr**

Nous ne le supprimons pas pour autant et le blog restera un support d'archives pour ceux qui le souhaitent.

# JEU CONCOURS de l'été
# « Saurez-vous reconnaître vos élus? »

Vous venez d'élire de nouveaux conseillers municipaux sur la commune. Vous les connaissez ou les avez découverts dans ce journal. **Mais saurez-vous les reconnaître étant jeunes?**

Le but du jeu est de reconnaître le plus d'élus sur les photos suivantes. Si vous souhaitez participer, rien de plus simple.

**Pour pouvoir donner vos réponses, deux solutions :**

- En retournant le coupon réponse par courrier ou dépôt boite aux lettres de la Mairie
- Scan ou photo par mail ou sur facebook @Commune de Campugnan.

Combien de personnes parviendront à trouver les 11 bonnes réponses? Trois gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses.

**1er prix :** 2 repas offerts dans un restaurant local (déterminé à la remise des prix).

**2ème prix :** Un panier de saison.

**3ème prix :** Un assortiment de vins.

*Jeu réservé aux campugnanais*

**Date limite des réponses : Le 15 septembre 2020**

**A.** Nathalie BOSCQ
**B.** Laura GACHET
**C.** Nathalie GICQUAIRE
**D.** Gilles LAE
**E.** Jean-Christophe MADO
**F.** Armelle PAS
**G.** Patrick PAILLÉ
**H.** Ludovic PIETRZAK
**I.** Jean-Louis ROCHET
**J.** Laurence TAVERNIER
**K.** Alain TOURNOUD

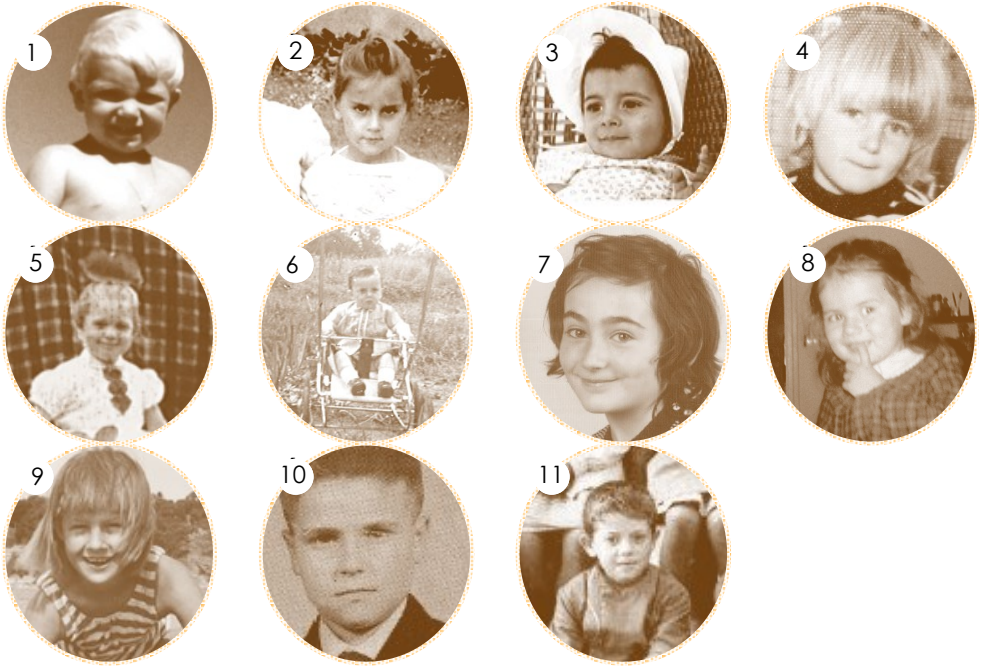


---

## Jeu-concours « Saurez-vous reconnaître vos élus?

Bulletin de participation

**NOM, Prénom :**……

**Adresse :**……

**A.** … **B.** … **C.** … **D.** … **E.** … **F.** …

**G.** … **H.** … **I.** … **J.** … **K.** …

# Entreprises campugnanaises

## Viticulture

**Château Bois David**
Production et Vente de vin
24 Le Bourg 33390 CAMPUGNAN

**Château La Botte**
Production et Vente de vin, Visites et dégustations, Musée d'outils anciens
21 La Botte 33390 CAMPUGNAN
05 57 64 71 45
blanchard@chateau-labotte.com

**Château Les Maréchaux**
Production et Vente de vin
1 Les Maréchaux 33390 CAMPUGNAN
06 83 10 89 58
cht-lesmarechaux@orange.fr

**Château Les Rivauderies**
Production et Vente de Vin
2 Les Rivauderies 33390 CAMPUGNAN

**Château Morillon**
Chantal et Jean-Marie MADO, Producteurs de vins de Bordeaux, Bordeaux supérieur et Blaye-Côtes de Bordeaux
Lieudit Morillon 33390 CAMPUGNAN
06 58 82 71 57
emma@chateau-morillon.com

**Les Vignerons de Tutiac**
La Cafourche, 33860 Val-de-Livenne

## Bâtiment

**Dylero**
Travaux intérieurs/extérieurs
7 la Botte 33390 CAMPUGNAN

**Mathieu GELDER MGCI - G2L construction**
Construction
9 rue Jacques Vergeron 33920 St SAVIN

**Entreprise Charles**
4bis lieudit Hervais 33390 CAMPUGNAN

## Divers

**Gilles BOSSUET**
Cours de guitare et basse
2 Thibaud 33390 CAMPUGNAN
06 44 72 81 60

**Chenil de la forêt**
Fourrière animale, Pension, Toilettage
4 La Comteau,
Route de la Vergne 33390 CAMPUGNAN
05 57 64 73 30 - 06 07 12 17 39
chenildelaforet@orange.fr

**Céline HAZERA**
Service à la personne
1 Les Près 33390 CAMPUGNAN

**Infinivap**
9 Thibaud 33390 CAMPUGNAN

**Sandra MARTIN**
Assistante maternelle
4 Hervais 33390 CAMPUGNAN

**Sono Double L**
Animation de soirées

Pour compléter votre fiche, merci de compléter le formulaire de référencement disponible à la Mairie

# Associations campugnanaises

## A « la sauce » des parents

Présidente : Véronique HERNANDEZ
Secrétaire : Aurore ROUET
Trésorière : Jessica BOUTY

## Club de l'amitié

Présidente: Claudette DAGNAS
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : René MAURIN

## Comité des fêtes

Présidente : Nicole GODICHAUD
Secrétaire : Geneviève RONDET
Trésorier : Claudette DAGNAS

## L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : Patrick PAILLE
Secrétaire : Sandrine MOURANY
Secrétaire Adj : Gaëlle DUFOUR
Trésorier : Michel CLECH
Trésorier Adj : Cyril CHAINTRIER

## Pause'fitness

Présidente : Jessica Mackenzie
Trésorière : Marie Agnes GODICHAUD
Secrétaire : Nicole GODICHAUD

## Sono Double L

Président : Laurent SCHNEIDER
Secrétaire/Trésorier : Ludovic PIETRZAK

## Notre-Dame-de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé desservant la paroisse de Campugnan.

## ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER
Secrétaire :
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

## Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire :

## La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde

Président : Jean-Jacques TACHOIRE
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE
Trésorier : Franck BLANCHARD

# Le Château Morillon

**Le Roi St-Louis y séjourna quelques nuits.** « Henri III d'Angleterre débarqua à Royan en mai 1242. Saint Louis veillait et reprit la lutte. Après la bataille de Taillebourg, Henri III se sauva à Blaye. Le roi se voyant suivi de si près ne se crut pas en sûreté au château des Rudels et partit pour Bordeaux. Saint Louis se mit à sa poursuite, passa quelques jours à Cartelègue où, étant tombé gravement malade, il fut forcé de s'arrêter au lieu-dit Le Morillon, commune de Campunan. »

**Du Moyen-Âge à la bourgeoisie.**
D'un style moyenâgeux au temps des rois, le domaine a pris son allure actuelle de style Renaissance au XVIIIème siècle.

Le Château Morillon, aujourd'hui

**La famille Brun de Gadeau.**

La famille Brun de Gadeau occupa le domaine pendant plusieurs siècles. Membre d'une puissante famille sur la région, Pierre Brun de Gadeau hérite du château Morillon en 1466. Pendant plusieurs siècles, l'autorité des Brun de Gadeau va s'étendre progressivement. Leur titre de noblesse est d'ailleurs confirmé par Louis XIV en 1697.

Les Brun de Gadeau étaient une branche notable des Bruns du Boisset et de la Barrière, lesquels étaient alliés eux-mêmes aux Gourdons de Genouillac, qui donneront deux évêques à Tuille et trois abbés. Messire Joseph Brun (1636-1678), fils de Louis, seigneur de Morillon et autres places, marié à Jeanne de Ballode, eut une fille, Jeanne et un fils, François. De celui-ci naquirent Jean, Mathurin, Jacques et François. Ce dernier, héritier en titre de Morillon, eut six enfants : Mathurin, dont la fille Suzanne épousa Gabriel de Lamothe d'Eyrans, lieutenant du Roi en la citadelle de Blaye, Pierre-Joseph ;sa fille épousa Pierre Bacon de Gourdet, qui fut maire de Saint-Savin-de-Blaye après la Révolution. C'est Pierre-Joseph, dernier propriétaire de Morillon, qui aura porté à son apogée le nom des Brun de Gadeau puisque, en 1789, d'après Louis Feret, il était encore député, représentant de la noblesse à l'Assemblée nationale au titre de seigneur de Campugnan.»

Mais à la révolution les choses se passent mal pour lui, et il est déclaré émigré en 1792.

**Propriétaires successifs et culture viticole.**

Après la chute de la famille Brun de Gadeau, le château Morillon est vendu comme bien national. Jean Monnereau, ancêtre des Roy, en fait l'acquisition. Cette grande famille assurera la prospérité du château pendant deux siècles.
Dans le Bordelais, la Révolution industrielle et le développement du libre-échange en particulier avec l'Angleterre favorisent la prospérité des domaines viticoles. Le vignoble du Château Morillon bénéficie alors de cet essor. Le domaine évolue avec son temps, adoptant au fur et à mesure de nouvelles techniques du travail des sols, et des pratiques œnologiques.

Puis, en 2004, ce sont les actuels propriétaires, Monsieur et Madame MADO, qui rachètent ce domaine et insufflent un nouveau souffle à cette propriété viticole.